67me Année — No 832 — Paraît le Samedi — SAMEDI 6 JANVIER 1962

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 1 NF la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale : s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 5 NF
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

CONTE DU « SISTERON - JOURNAL »

UN REVEILLON-SURPRISE

par Edmond CALVET

(suite et fin)

Durant le trajet, Nestor nous informa qu'à la fin du repas, lorsque Eulalie, la fille de salle, nous présenterait la note à payer, c'est lui, le meneur de jeu, qui offrirait spontanément de régler, pour tous les quatre, le montant de l'addition.

Entrant alors dans le détail, il expliqua :

— Aussitôt que vous me verrez mettre la main au gousset, vous vous empresserez de faire le même geste et manifesterez, à tour de rôle, le vif désir d'acquitter la note avec force protestations et de bruyants éclats de voix. Soyez sans inquiétude, le moment venu, je me chargerai de la suite à donner à cette impayable bouffonnerie.

Après avoir fait une pause, le conteur reprit son récit :

— Veuillez me permettre, chers auditeurs, de passer certains détails de ce mémorable réveillon où les minutes me semblaient se livrer à une course folle, à la pensée que le redoutable quart d'heure de Rabelais se rapprochait de plus en plus. Par instants, ma gorge se serrait entre deux bouchées et je me demandais comment ce risque-tout de Nestor allait pouvoir nous tirer d'affaire !...

Heureusement le beau spectacle qu'il offrait à ma vue en mangeant sereinement comme quatre et en buvant comme un trou ne laissait pas de m'apporter quelque réconfort.

Bientôt hélas ! le moment critique arriva où Nestor, avec l'air d'un gourmet en train de faire une bonne digestion, demanda :

— L'addition, s'il vous plaît.

Alors en attendant le retour de la servante, il nous lança d'une voix de commandement :

— N'oubliez pas ma consigne, les gars, si vous voulez que tout marche bien.

Or; à peine eut-il pris connaissance de la somme à payer que ses yeux s'écarquillèrent d'étonnement pendant que son visage devenait aussi blanc que sa serviette.

— Voyons, s'écria-t-il, pouvez-vous m'expliquer, Eulalie, comment le montant de quatre repas à 20 frs peuvent s'élever à 92 frs 50 ?...

— Permettez, monsieur, répartit celle-ci, vous m'avez l'air d'oublier un supplément : le café et les liqueurs, et surtout mon petit service...

— D'accord pour le pourboire, fit Nestor en fronçant les sourcils, mais nous n'avons pas commandé le café, ni les liqueurs et il nous était bien permis de supposer que c'était une attention délicate du patron, à l'occasion de Noël. Quoi qu'il en soit, c'est bougrement cher ici, cette nuit, mais il faut le reconnaître, c'était bougrement bon !... Dieu merci, nous avons de quoi payer.

Or, à l'instant précis où Nestor enfonçait le pouce et l'index dans son gousset, un de nous, faisant semblant de fouiller dans ses poches, s'écria :

— N'acceptez pas son argent, Eulalie !... c'est moi qui paye...

— Ne les écoutez ni l'un ni l'autre; hurla mon voisin, la main en avant.

A mon tour, intervenant brusquement et rougissant, tel un enfant en train de mentir :

— Pardon, messieurs, si quelqu'un doit payer ici, ce soir, c'est moi seul !...

— Voyons, laissez-moi faire !... ne cessait de répéter Nestor essayant inutilement d'écarter nos mains fermées comme si elles contenaient de l'argent.

Pressée de tous côtés, Eulalie, bousculée, harcelée, tâchait vainement de se dérober à notre assaut en murmurant au milieu de ce chahut d'étudiants en goguette et quelque peu éméchés :

— Cessez donc, messieurs, de faire les fous !...

Soudain s'étant dégagée de notre groupe, elle s'écria :

— Vous qui êtes leur chef, monsieur Nestor, tâchez d'en finir et sortez votre argent !...

— A vos ordres, Eulalie, obtempéra sur-le-champ celui-ci qui, ayant ramené le calme parmi nous, ajouta :

— Mes chers amis, puisque chacun de nous veut à toute force devenir, ce soir, pour ainsi dire, le cochon de payant, accepteriez-vous de confier au sort le soin de désigner celui d'entre nous qui doit être l'héroïque et fier gagnant de cette loterie à l'envers ?...

— Bravo !... approuvâmes-nous dans une explosion d'applaudissements prolongés.

Alors Nestor demanda :

— Eulalie, voulez-vous me confier un instant la serviette que vous portez à l'avant-bras ?

Celle-ci ayant acquiescé avec empressement, Nestor se mit à plier et à replier la serviette de façon à former quelque chose qui avait l'apparence d'un bandeau blanc et fort épais.

— Qu'allez-vous donc faire avec çà? questionna fort intriguée la servante.

— Avec votre permission, bien entendu, belle Eulalie, je vais vous appliquer ce bandeau sur les yeux.

— Ah ! j'y suis !... fit celle-ci, vous voulez me faire désigner « à l'aveuglette » celui de vous qui devra régler la note. Ah ! ces étudiants, quels farceurs !...

Et bonne fille, en souriant, elle se laissa poser sur les yeux le bandeau dont Nestor avait éprouvé au préalable l'opacité.

Après en avoir noué les deux bouts sur la nuque de la servante, celui-ci fit cette recommandation :

— A présent, Eulalie, ne bougez plus. Tous les quatre, nous allons faire plusieurs fois, à la queue leu leu, le tour de la table. Au troisième tour, celui que vous toucherez du doigt « à l'aveuglette » sera ipso facto le cochon de payant.

A l'instant, celle-ci se mit en garde, tel un soldat, l'index menaçant et prêt à accrocher par le veston celui d'entre nous qui allait être désigné par le sort.

Or voilà qu'aussitôt après le deuxième tour, Nestor, comme convenu, nous fit signe de sortir rapidement par la porte-fenêtre donnant sur le petit jardin dont l'extrémité débouchait sur la route qui longe la Marne.

Resté seul, Nestor annonça :

— Attention: Eulalie !... le troisième tour va commencer. Prenez toutes dispositions utiles pour accrocher l'un de nous.

Et, sur ces mots, à son tour, sans bruit, il s'esquiva au dehors...

Un instant, il eut la curiosité d'observer, par l'entrebâillement de la porte-fenêtre, ce qui allait se passer dans le petit salon avant de disparaître dans la nuit d'encre.

Demeurée en position d'attente, Eulalie, l'index toujours en avant, disait :

— Allons, tournez messieurs, mais tournez donc ?... qu'est-ce que vous faites ?... Dépêchez-vous !...

Or, à ce moment précis, Nestor vit le père Fossard pénétrer lentement dans la pièce. Inquiet sans doute de l'absence prolongée de la servante dans la grande salle du restaurant, sans doute soupçonnant que quelque chose d'anormal pouvait se passer en ce local retiré, il resta un instant comme cloué sur place en présence du spectacle qui s'offrait à lui.

En effet, en l'absence des quatre clients qui apparemment avaient dû s'enfuir à la dérobée, et vraisemblablement sans payer, Eulalie, droite et immobile comme une statue, les yeux couverts d'un bandeau, semblait prête à l'attaque ou à la défense · car, à sa main droite, pointait un index menaçant.

Muet d'étonnement, ayant l'air d'avoir le souffle coupé, il s'avança lentement vers sa servante. Or à peine était-il parvenu à sa hauteur que celle-ci se précipita sur lui et, l'accrochant par le revers de son veston, elle lança dans un grand éclat de rire :

— C'est vous qui serez le cochon de payant ! !...

Après ce récit dont la fin n'avait pas manqué de divertir particulièrement les auditeurs, un convive ayant fait la remarque qu'en la circonstance la conduite des quatre étudiants était on ne peut plus répréhensible et constituait ce qu'en terme de Palais on appelle grivèlerie, le conteur s'empressa de rassurer ses commensaux en expliquant que le sage Nestor, leur doyen, n'avait pas manqué de déposer, sous sa serviette, un petit billet expliquant que ses camarades et lui, s'étant trouvés quelque peu désargentés, à Noël, ne manqueraient pas de revenir réveillonner au Jour de l'An, où ils seraient en mesure de désintéresser le père Fossard et de doubler le pourboire d'Eulalie qui, à son insu, leur avait rendu un signalé service dont ils garderaient longtemps le joyeux souvenir.

Edmond CALVET.

Paris, Octobre 1961.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le conseil d'administration du S. I. a tenu une dernière réunion avant la fin de l'année 1961, tout dernièrement en son Pavillon, rue de Provence.

La séance était présidée par M. Pierre Colomb, l'actif président du S. I.

A l'ordre du jour étaient inscrites plusieurs questions dont celle du recouvrement des cotisations 1961.

Celui-ci est presque entièrement achevé à présent, et les résultats sont très satisfaisants. Partout, et de toutes parts, notamment les lignes de cars régionaux, etc... les membres du S. I. ont reçu un accueil compréhensif, juste récompense de leurs réalisations et de leur activité efficace en faveur de Sisteron. Les chiffres des années précédentes sont nettement dépassés et celà doit permettre au S. I. d'aller encore plus de l'avant en 1962 et de réaliser plus précisément le nouveau dépliant qui doit être mis en place début Mars ce qui nécessitera évidemment une forte dépense.

Rappelons que la liste complète des cotisants sera publiée sous peu dans la presse.

Les membres du S. I. se sont du reste longuement penchés sur cette question du dépliant 1962. Le président a mis ses collègues au courant des contacts pris avec diverses maisons spécialisées, dont les éditions Richard, de Toulon, qui doivent donner un devis de prix pour les 30.000 exemplaires prévus.

A l'ordre du jour également la retraite de Mme Farcy, qui quitte définitivement le secrétariat du S. I. Une petite cérémonie d'adieu a eu lieu au Pavillon, le Jeudi 4 Janvier à 19 heures, en présence des membres du S. I., du Maire de Sisteron et des correspondants locaux de presse.

A partir du 1er Janvier 1962, c'est Mme Rullan qui assure le travail matériel du secrétariat et la permanence au Pavillon.

Quelques questions secondaires sont également discutées et cette dernière séance de 1961 (la dixième depuis la mise en place de l'actuel conseil d'administration le 15 Mai 1961) est levée à 23 heures 15.

Le Secrétaire : J. AUBRY.

Jeudi vers 19 heures, au Pavillon du S. I., a eu lieu une modeste réception en l'honneur de Mme Farcy, qui quitte, après 13 années de présence, la permanence du Syndicat d'Initiative de Sisteron.

Après un apéritif servi très aimablement par la gracieuse propriétaire du Café Mondial, M. Fauque, maire et conseiller général, dans une agréable allocution, fait un peu l'historique du S. I. en alliant le dévouement et la compétence de Mme Farcy à la bonne marche de ce centre de renseignements.

M. le Maire souhaite à Mme Farcy un doux et mérité repos. Il salue la remplaçante Mme Rullan qui, depuis le premier Janvier, assure cette importante fonction.

Après ces bonnes paroles, M. Pierre Colomb, président du Syndicat d'Initiative, offre à Mme Farcy, en remerciement de son travail, un beau tableau du peintre Sisteronnais Louis Javel.

Cette manifestation de sympathie avait réuni autour de Mme Farcy, M. Fauque, maire, M. Maffren, premier adjoint, M. Jean, ingénieur des Ponts et Chaussées et tous les membres du Comité Directeur du S. I. de Sisteron.

A son tour « Sisteron - Journal » adresse à Mme Farcy, sa franche et amicale sympathie.

EN VENTE EXCLUSIVE

Maison Raoul COLOMB
SISTERON

CHAQUE JOUR POUR UN JOUR SEULEMENT — l'article surprise Codec — A UN PRIX SURPRENANT

Alimentation AUDIBERT — Centre-Ville — SISTERON

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
LE DESTIN D'UN HOMME
grand prix de l'Epi d'Or au Festival International de Moscou, avec Serge Bondartcrouk, Zina Kirienko, Pavlik Boriskine, etc...

Mercredi et Jeudi, en soirée
TRAHISON A ATHENES

Lundi 8 Janvier
GRANDE FOIRE
A SISTERON

DE GARDE

Demain Dimanche 7 Janvier 1962 :
Docteur André, Centre-Ville, Tél. 2.14.
Docteur Tron, rue Saunerie, Tél. 0.12.
Pharmacie Gastinel, Place de l'Horloge, Tél. 1.77.

Sur le cancer

On parle beaucoup de cancer. On en parle de plus en plus. Hélas, ce terrible mal décime les humains sans qu'on puisse le juguler de manière victorieuse. Ses causes ont fait l'objet de sérieuses études et les avis sont très partagés sur ce point. Sans nous laisser aller à la présomption d'explorer un domaine qui appartient à la médecine, il est bon que le public connaisse un point de vue assez ignoré, mais qui jette une clarté nouvelle sur cette question.

Des personnes hautement qualifiées pensent que le cancer, quant à ses origines, devrait être étudié sous un angle différent. Je vais vous résumer ici brièvement leur raisonnement.

Le cancer serait dû à l'absorption journalière d'aliments antiphysiologiques. En premier lieu, le cancer et la consommation sans cesse accrue de la viande, auraient une origine commune. La viande favoriserait l'apparition du cancer sur notre organisme. De plus il y a viande et viande. La chair d'animaux qui ont vécu heureux et nourris convenablement d'aliments non frelatés, immolés ensuite le plus humainement possible, est très différente de celle qui fait l'objet de notre consommation courante. On sait que l'élevage et l'abatage des animaux est devenue une industrie implacable dans laquelle seuls comptent prix de revient et rendement, profits, bénéfices, etc... Dans ces conditions, les bêtes sont entassées, sans aucun souci de confort, nourries artificiellement. Elles souffrent tout le long de leur vie dans des conditions absolument anti naturelles, surtout les volailles. Quant au cheptel bovin, il connaît le supplice des entassements d'une autre manière dans des wagons trop étroits, endurant pendant de longs jours la faim et la soif, sauf que nul ne s'en inquiète. Or, il est connu que la chair des êtres qui ont souffert, est saturée de toxines. Alors ?

On est donc arrivé à la quasi certitude que les origines du cancer sont là. Or, par une dérision lamentable, il se trouve que nous nous évertuons à chercher les causes du cancer, loin, bien loin de la vérité, et nous prétendons les trouver par le moyen de la vivisection ; torturer encore, encore d'autres animaux cobayes. Quelle aberration, n'est-ce pas ?

Les conséquences sont les suivantes: en premier lieu, nous sommes châtiés dans notre corps, par les souffrances qui ont été infligées aux bêtes d'élevage. En second lieu, au lieu d'avoir compris la leçon inexorable que nous donne la nature, nous aggravons notre cas en faisant naître d'autres douleurs animales pour la recherche de guérison de maux, dont nous sommes directement les auteurs.

Dans ces conditions, l'humanité tourne dans un effroyable cercle : douleurs infligées se transmuant en souffrances endurées, et ainsi de suite, dans une rotation de plus en plus accélérée. Quand nous réveillerons-nous moralement ? quand donc cesserons d'être à la fois les bourreaux des animaux et en même temps nos propres bourreaux ? Proclamons courageusement cette vérité, afin que l'effort conjugué des êtres de bonne volonté disloque enfin et pour jamais cette roue de douleurs et de mort.

Marcelle BLANCHE.

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

© VILLE DE SISTERON

FOOT - BALL

En cette fin d'année, dimanche dernier, le match de foot-ball n'a pas été favorable aux Sisteronnais. Face aux joueurs de Riez, la jeune équipe locale a perdu, après avoir lutté jusqu'au bout.

Peu importe le score, avant tout l'amour du foot-ball et la camaraderie dominent chez ces jeunes joueurs et si cette saison n'est pas heureuse, la prochaine sera certainement meilleure.

PLOMBERIE ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
REPARATIONS
François SFRECOLA
7, rue de l'Horloge, SISTERON

ANCIENS MARINS

L'Amicale des Anciens Marins remercie M. et Mme Pierre Fassino (ancien marin) résidant au Canada, pour le don de 10 NF fait à l'occasion du baptême de leur fille Frédérique Fassino, petite-fille de notre sympathique amicaliste Artel Marcel, agent technique des Eaux et Forêts.

* * *

L'Amicale des Anciens Marins de Sisteron et de sa région, en la personne de son président Michel Jullian, souhaite à tous les anciens marins et leurs familles, ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Marie Bonheur
Nouvelle collection chez :
Maison Raoul COLOMB
SISTERON

DEUX MAMANS A L'HONNEUR

Le décret du 26 Décembre 1961, du ministère de la santé et de la population, la Médaille de la Famille Française vient d'être décernée à deux mamans de chez nous : Madame Fassino, née Ibanez Jeannine, et Madame Colbert Yvette, née Armelin, toutes deux mères de cinq enfants.

En ce début d'année, avec nos chaleureuses félicitations, nous adressons à ces deux honorables et honnêtes familles, nos meilleurs vœux à tous.

JULIEN, chaussures, SISTERON

VOLS

La semaine dernière, dans une nuit, des voleurs se sont introduits dans le Garage Renault, avenue de la Libération, appartenant à MM. Decaroli Frères.

Les voleurs ont emporté quelque argent en monnaie et sont partis avec une voiture appartenant à un client. Cette auto a d'ailleurs été retrouvée quarante huit heures après dans un chemin de traverse.

Cette semaine, dans la nuit de Mardi à Mercredi, le Garage Buès, place de l'Eglise, a été également visité par les voleurs. Les vitres de la porte d'entrée ont été enlevées, ce qui a permis d'ouvrir facilement la porte. Le vol ne semble pas important.

Dans la nuit du réveillon, une automobile, appartenant à M. Jean Rullan, gérant de la Boucherie Richaud, alors que le propriétaire faisait le joyeux réveillon à quelques kilomètres de Sisteron, a disparu.

A l'heure actuelle, cette voiture n'a pas encore été retrouvée.

* * *

Pendant la période des fêtes de Noël en divers quartiers de la campagne Sisteronnaise, il y a eu la visite des clapiers. Plusieurs vols de lapins sont à enregistrer et les plus importants ont été pratiqués : cinq chez M. Fassino, à la Chaumiane, et onze chez M. Piot, aux Plantiers.

Il faut souhaiter qu'un terme sera mis à tous ces larcins.

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle
Lundi 8 Janvier 1962, jour de foire
de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures
Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

CHEMINOTS RETRAITES

Les Cheminots Retraités et Veuves de Retraités de la région de Sisteron sont informés que l'assemblée générale annuelle aura lieu dans une salle de la Mairie, demain Dimanche 7 Janvier 1962, à 10 heures.

Ordre du jour : Paiement des cotisations ; Examen de la situation ; Proposition de vœux ; Fixation de la date du repas amical annuel ; Questions diverses.

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand Choix
Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
compresseur
Facilités de Paiement
Vente à Crédit

LES REVEILLONS DE LA SAINT-SYLVESTRE

Les réveillons de la Saint-Sylvestre ont été très nombreux dans la région Sisteronnaise.

Les hôtels-restaurants ont reçu avec art et goût, leurs clients dans un agréable et somptueux menu.

Plusieurs réveillons chez les amis ont apporté également joie et gaieté pour l'année nouvelle.

Les bals de l'Alcazar ont obtenu le franc succès, d'autant plus que cette belle salle sera fermée à l'art chorégraphique pour plusieurs années.

Aucun incident est à signaler.

Transports SISTERON-MARSEILLE
Anciennes Messageries Pellegrin
COTTO, successeur
Dépôt : Henri BERNARD
Rue de la Mission — SISTERON
Départ pour Marseille Mardi et Jeudi
Livraison à domicile.

MEDAILLE DU TRAVAIL

Dans la promotion du 30 Décembre 1961, de la Médaille d'honneur du Travail, M. Dominique Torréano, nouveautés, rue Droite à Sisteron, vient de se voir décerner la Médaille d'Argent du Travail, en application des conditions relatives à l'incapacité du travail.

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

NECROLOGIE

Cette semaine sont décédés deux vieux Sisteronnais.

Mardi à 15 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Albert Imbert, ancien buraliste des quatre coins, décédé à l'âge de 72 ans.

A 16 heures, ont eu lieu les obsèques de Madame Eulalie Michel, née Reymond, ancienne épicière de la rue Mercerie, décédée à l'âge de 77 ans.

Aux familles touchées par ces deuils nous adressons nos sincères condoléances.

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE
ISODECOR
La Peinture sans rivale
Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Il est rappelé que la date limite pour inscription sur la liste électorale est le 15 Janvier 1962 et qu'aucune inscription n'est faite d'office.

Prière de se présenter au Secrétariat de la Mairie.

LES AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIGNE ET DES B.-ALPES

EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Les assujettis à la dite taxe vont recevoir un appel signé par MM. les présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie et de Métiers les invitant à nouveau à faire bénéficier (en tout ou partie) le service technique commun aux deux organismes et qui est géré budgétairement par la Chambre de Commerce.

Une innovation permet à partir de cette année, pour les assujettis dont le montant brut est égal ou inférieur à 100 NF d'en acquitter la totalité en faveur de l'établissement de leur choix.

Cette mesure ne pourra qu'être favorablement accueillie par les entreprises moyennes ou petites et par leurs comptables.

COTISATION AUX ASSEDIC

Comme suite à une récente communication, il est indiqué qu'aux termes d'un récent accord conclu entre le Conseil National du Patronat Français et les organisations syndicales, le taux de la cotisation au régime d'assurance chomage vient d'être ramené de 1 pour cent à 0,25 pour cent à compter du 1er Janvier 1962.

Les employeurs ne verseront plus ainsi qu'une cotisation de 0,20 pour cent sur le montant des salaires, et ne retiendront aux salariés que 0,05 pour cent.

Cette réduction de 75 pour cent du taux de cotisation a pu être obtenu en raison des réserves actuelles de l'UNDIC qui sont amplement suffisantes pour couvrir les besoins prévisibles du régime.

CENTRE D'ETUDES DU COMMERCE

Le Centre d'Etudes du Commerce enseignera à Paris, du 15 au 18 Janvier 1962 inclus, les principes de base de l'étalage et de la présentation marchande valables pour toutes les branches professionnelles.

Cette session est destinée aux étalagistes débutants, aux vendeurs, étalagistes, ainsi qu'aux commerçants réalisant eux-mêmes leurs étalages.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre d'Etudes du Commerce, 25, boulevard Malesherbes, Paris (8e) tél. 61-33 ou 93-36.

Chansyl signe votre élégance
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région
aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

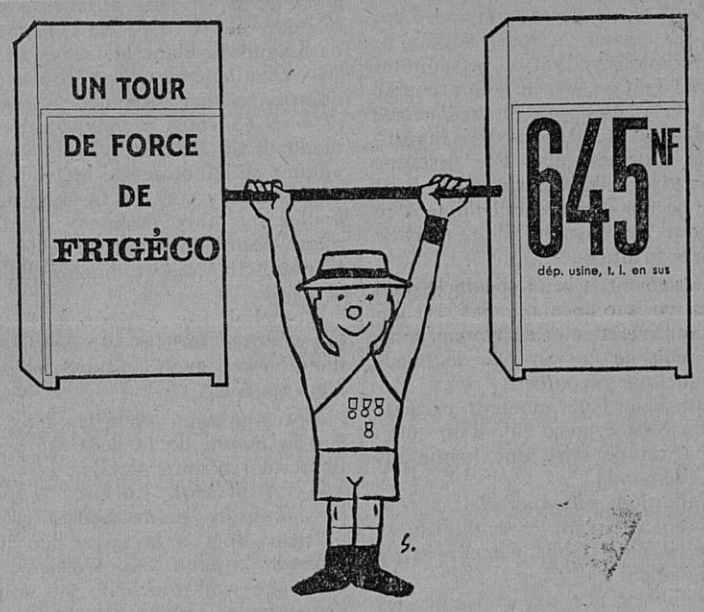

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile
PEUGEOT
MAC-CORMICK
Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

© VILLE DE SISTERON

ACCIDENTS

Toujours quelques petits accidents d'autos dûs en principe à la vitesse et au verglas.

Toujours d'importants dégâts matériels. On ne signale aucun blessé.

Georges RICHAUD
Radio diplômé
Nouvelle Avenue — SISTERON

COMMUNIQUE

L'attention des propriétaires de véhicules est attirée sur la nécessité d'accomplir les formalités auxquelles ils sont tenus conformément aux dispositions des articles R 112 à R 116, du Code de la Route dans les cas suivants :

1°) Lors d'une vente

a) Le vendeur doit en informer le Préfet qui a délivré la carte grise en indiquant l'identité et l'adresse de l'acquéreur. En outre, il remet à son acquéreur un certificat de vente ainsi que la carte grise sur laquelle il aura porté la mention « vendu le » ainsi que la date.

b) l'acquéreur, s'il veut remettre le véhicule en circulation, doit le déclarer au Préfet du département de son domicile dans les 15 jours qui suivent.

2°) Lors d'un changement de domicile.

Le propriétaire doit demander l'échange de la carte grise au Préfet de son nouveau domicile.

3°) Lors d'une transportation.

Le propriétaire doit la déclarer au Préfet.

4°) Lors de la destruction d'un véhicule.

Une déclaration doit être adressée au Préfet accompagnée de la carte grise pour annulation.

Ces différentes formalités doivent être effectuées sans délai faute de quoi les propriétaires s'exposeraient aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

L'entretien du Matériel Agricole

Les journées plus courtes, les travaux dans les champs moins absorbants, vont permettre aux agriculteurs de se consacrer aux réparations et à l'entretien de leur matériel agricole.

Le Centre National de Prévention et de Protection se permet de vous donner quelques conseils utiles.

C'est ainsi que les batteuses seront examinées avec soin. Si l'on met une batteuse en marche, il sera bon de disposer des cales aux roues afin d'éviter les vibrations.

Surtout ne pas oublier d'attendre l'arrêt complet pour nettoyer et graisser.

On profitera de cette révision pour protéger les courroies, si ce n'est déjà fait, au moyen d'un grillage peu coûteux mais qui vous évitera, la saison prochaine, de voir un de vos ouvriers ou vous-même entraîné par une courroie extérieure.

Ce travail fait, il vous faudra graisser les fourches, les faux, les sécateurs, etc... Attention aux coupures ! Un bon conseil : Ne pas transporter ces outils sans les protéger au préalable d'une gaine de cuir.

Vous profiterez de l'occasion pour prévoir un petit local qui vous servira de magasin pour ces outils coupants.

Il est, en effet, impardonnable d'abandonner des outils de ce genre (piquants ou tranchants) sans s'assurer qu'ils ne peuvent provoquer des blessures dûes le plus souvent à une mauvaise disposition.

Exemple : une faux abandonnée sur le sol, fourche ou faucille traînant sur le coin d'une table.

Lorsque les travaux d'entretien sur les machines notamment, seront achevés, ne pas oublier de remettre en place les dispositifs de protection.

Pour tous ces travaux, on utilisera différents outils : marteau, clés, hache, etc...

Il faudra veiller à ce que le marteau possède un manche bien fixé. Ne pas consolider avec des clous. D'autre part, ne se servir que de limes bien emmanchées et jamais de limes sans manche Ne pas se servir d'une clé comme marteau. On risque de la déformer.

Les outils à main ne devront pas traîner. On pourra, à peu de frais, fabriquer un porte-outils ou des casiers spéciaux. Il sera bon également de veiller à ne pas laisser traîner des planches, des clous.

Pour tous ces travaux, il est préférable d'être chaussé de souliers aux semelles épaisses plutôt que de sabots pouvant provoquer des glissades.

Et terminons en rappelant que l'ordre est un facteur de sécurité.

RECENSEMENT de la Classe 1964

Le Maire de Sisteron informe les jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1944 domiciliés dans la commune, qu'ils doivent se présenter au secrétariat de la Mairie munis du livret de famille de leurs parents en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement.

Dans le cas où les intéressés ne pourraient se présenter eux-mêmes, il appartient à leur père, mère ou tuteur de faire procéder à ladite inscription.

SISTERON - NICE

La Société des Transports JOURDAN et Fils vient d'acheter la ligne SISTERON - NICE de MM. Silve et Blayer.

La nouvelle direction, à partir du 8 Janvier 1962, fait le service aller et retour dans la même journée, avec l'horaire suivant :

Départ		Arrivée
6 h. 40	SISTERON	19 h. 30
7 h. 00	CHATEAU-ARNOUX St-AUBAN	19 h. 10
7 h. 40	DIGNE	18 h. 30
7 h. 50	CHATEAUREDON	18 h. 10
8 h. 20	BAREME	18 h. 00
8 h. 45	SAINT-ANDRE	17 h. 35
9 h. 00	BARRAGE DE CASTILLON	17 h. 10
9 h. 15	CASTELLANE	17 h. 00
10 h. 45	GRASSE	15 h. 15
11 h. 15	CANNES	14 h. 45
11 h. 30	JUAN LES PINS	14 h. 30
11 h. 40	ANTIBES	14 h. 20
12 h. 00	NICE	14 h. 00
Arrivée		Départ

CIRCULE TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHES

Voitures rapides, chauffées et confortables
Messageries rapides à tous les services

CORRESPONDANCES :
à Nice, Cannes, Grasse, avec les services du Littoral.
à Sisteron : Relève le matin l'autorail 1881
Donne le soir l'autorail 1834.

REDUCTIONS : Militaires, Mutilés, Familles Nombreuses, Voyageurs de Commerce et Scolaires munis de carte.

Bureau : Café du Commerce, rue de Provence, SISTERON — Tél. 2.

CONORD :
du nouveau

Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

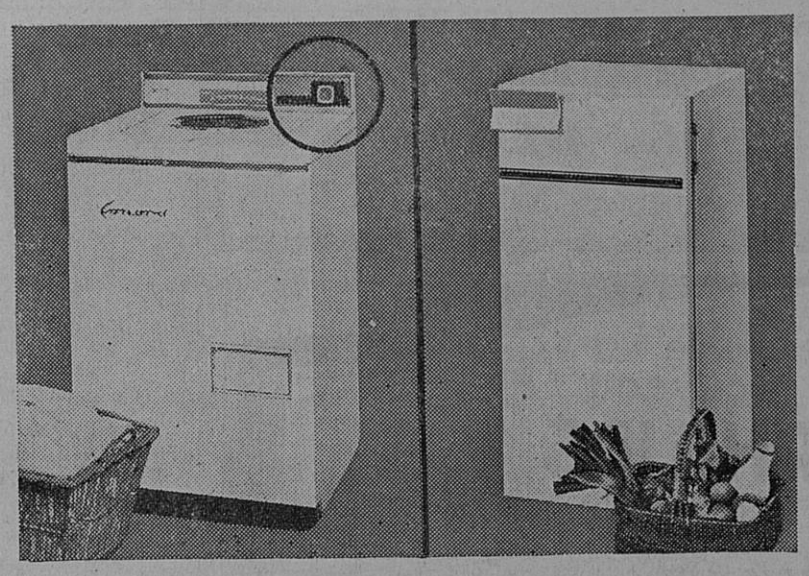

COURS POSTSCOLAIRES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aujourd'hui Samedi, de 14 h 30 à 16 h 30, dans une salle de la Mairie, cours pour les apprentis.

NOUVELLE LIGNE
NOUVEAU 59 cm
TF 2327
PHILIPS

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 197

DON

A l'occasion du décès de leur père M. Albert Imbert, Mesdames Henry et Brot ont fait don de la somme de 20 NF pour l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Cette semaine dans

PARIS - MATCH

— Le ski, phénomène social, par Guillaume Hanoteau et Olivier Merlin.

— Les secrets d'Etat de l'année 1961 par Raymond Tournoux.

— 25 ans après, son fils succède à Errol Flynn.

En couleurs (20 pages) Le Fouji-Yama, ce volcan qui est un dieu.

Machines à Ecrire
VENTE REPARATION
Renseignements
Librairie LIEUTIER
SISTERON Tél. 1.48

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants
chez
Jean PASCAL
18, Rue Droite à SISTERON
qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.
Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL
Anglais, Français et Italien.

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
Av. de la Libération — Tél 206
ASSURANCES
« SERVICE - TRANSPORTS »
CREDITS DIVERS

Paul DAVIN
Spécialiste de la Literie
Les Arcades — SISTERON
Lits bois, fer, canapés-lits
Tables de chevet, Landaus
Lits enfants
Matelas Sommiers
Laine, Crin, Coutil, etc...

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à 353 francs

SPÉCIALISTE DU DIESEL
Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT
Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs
s'adresser
GARAGE MODERNE
Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

OUVERT TOUS LES JOURS

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro - Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

GROUPE des MUTUELLES du MANS
Fondé en 1828
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CREDIT AUTOMOBILE
P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME
Depuis 1910 — 3 Générations à votre service
AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

© VILLE DE SISTERON

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

le nouveau **PHILIPS**

48 cm extra-plat

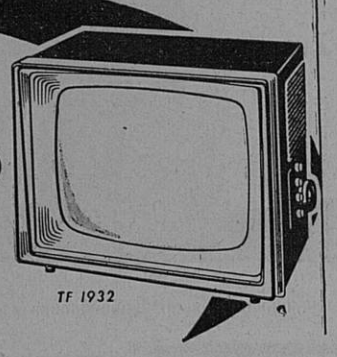

est en vente :

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

Petites Annonces

ON DEMANDE

Employé ou employée de bureau, comptable, dactylo. Urgent. S'adresser au bureau du journal.

* * *

ON CHERCHE A LOUER

2 pièces dans le Centre-Ville, urgent. S'adresser au bureau du journal.

* * *

A VENDRE

Sisteron, Avenue de la Libération, Hall-Living, 2 ch, cuisine, bain, W-C, Séchoir, cave. S'adresser à Me BERTRAND, greffier-huissier à Sisteron.

* * *

AGIM

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

R. DE LAMARE

SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86

Propriétés Commerces

Villas Campagnes

* * *

ON DEMANDE

Ménage pour assurer surveillance locaux, logement assuré. S'adresser au Garage DECAROLI à SISTERON.

* * *

TOUTE REGION, bons gains chez vous, même pendant loisirs. Activités intéressantes et libres. Joindre enveloppe timbrée : O. G. D. P. — BONS (Haute-Savoie).

* * *

A LOUER

Chambre meublée avec salle de bain, chauffage par butane, indépendante. S'adresser au bureau du journal.

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD

Francis JOURDAN

Appareils Ménagers Modernes

Les Arcades — SISTERON

LORSQUE VOUS DEPASSEZ POUR DEBOITER OU VIRER A GAUCHE

PREVENEZ-VOUS LONGTEMPS A L'AVANCE ?

ETAT-CIVIL

du 20 Décembre 1961 au 4 Janvier 1962

Naissances : Emile, fils de Jean Constant Destreich, aiguiseur, sans domicile fixe. — Christiane Marie Angèle, fille de Jacques Marques, secrétaire professionnel à Sisteron. — Laurent Jean André, fils de Daniel Pleuveraux, moniteur chef à Bevons. — Patrick Guilles, fils de Lucien Jacob, maçon à Sisteron. — Christine Marie-José, fille de Robert Alessio, conducteur de travaux à Sisteron. — Christophe Marie, fils de Cristobal Sanchez, ouvrier agricole à Mison.

Décès : Marie Eeulalie Reymond, veuve Michel, 77 ans.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Daniel HENRY ; M. et Mme Charles BROT et leurs filles, remercient les personnes, parents et alliés qui leur ont témoignés leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur IMBERT Albert

AVIS DE MESSE

Une Messe Anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame ALPHONSE Gustave

née Paret Flavie

sera dite en l'Eglise-Cathédrale de Sisteron, le Jeudi 11 Janvier 1962, à 10 heures.

Offrez LIP ÉGALEMENT à Crédit

GARANTIE TOTALE

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

DEMOGRAPHIE ANNEE 1961

Naissances 209 ; Reconnaissances 11 ; Décès 78 ; Transcription 8 ; Mort-né 2 ; Mariages 25.

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

du froid! avec Sigma unic ★★★★

4 ZONES DE FROID

MODÈLES

QUALITÉS EXCLUSIVES :

★ Congélateur refroidi sur 5 faces

★ Charnières invisibles et poignée encastrée

★ Une cuve acier protégée par 4 couches d'émail vitrifié

★ Compas réglable pour ouverture de porte

Le service après vente est assuré

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

Tous les Sommiers...

Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

Chez les Anciens Combattants

La Commission d'Action Sociale du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre s'est réunie le 8 Décembre 1961 à la Préfecture, salle du Conseil Général.

A l'ordre du jour figuraient l'élection du vice-président et l'examen des dossiers de demandes de subventions diverses.

Etaient présents : M. le Substitut du Procureur de la République ; M. Manent, représentant M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Valmant, représentant M. le Trésorier payeur général ; M. Pierrisnard Camille ; M. Duvernoy Marcel ; M. Autran Elie ; M. Viglino Louis ; M. Roux Paul ; M. Astier André ; M. Girard Joseph ; M. Arnoux Camille ; M. Boyer Gérard ; M. Nègre Maxime ; M. Chaumeton Henri ; M. Gilly Lucien ; M. Arnoux Marc ; M. Laurens Louis ; M. Vachier Gaston ; Mme Veuve Cottier Noélie ; Mme Veuve Arnoux Marguerite.

Excusés : M. Poulier Jean ; M. Bressy André ; M. Delacasagrande ; M. Pivier René ; M. Holveque Maxime ; M. Vial Jean ; M. le Docteur Faurault Jean.

La séance est ouverte à 14 h. 30 par M. le Préfet entouré de M. Pierrisnard, vice-président, président de l'U. F .des Basses-Alpes, M. Duvernoy président de la sous-commission des Anciens Combattants, président d'honneur des Anciens Combattants Prisonniers de guerre ; M. Agu, secrétaire général du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

M. le Préfet tient d'abord à remplir un devoir qui l'émeut profondément c'est celui de rendre hommage à la mémoire de M. Long Pierre, président de l'U. F. décédé le 21 Juin 1961. Notre communion d'esprit et de cœur nous rend plus douloureusement sensiible, déclare-t-il, la disparition de cette personnalité.

Une minute de silence est alors observée par la commission.

Puis M. le Préfet, après avoir félicité M. Vachier Gaston, président de la F.D.D.I.R.P. pour l'attribution de la Médaille de Vermeil du Travail, prononce une allocution : Il a tenu à être présent parce que les membres de cette assemblée représentent toutes les Victimes de guerre. Il rappelle la somme de dévouement, de souffrances, d'abnégation et de sacrifices que les Anciens Combattants et Victimes de guerre ont consenti pour le salut de la Patrie. Il n'ignore pas que les ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre occupant une place éminente dans la hiérarchie des valeurs nationales doivent être traités en fonction de ce qu'ils représentent. Il réaffirme qu'il leur apporte son concours de tout cœur, que ce concours n'est pas seulement celui du Préfet, mais aussi celui de l'homme et de l'ancien combattant, fils d'ancien combattant. Il tient à exprimer ses sentiments de sincère reconnaissance aux membres de la commission pour l'aide bénévole qu'ils apportent aux services administratifs, est heureux de l'atmosphère de confiance mutuelle dans laquelle se déroulent les débats, se félicite de la sollicitude, qui ne se dément pas au fil des années, manifestée au Secrétaire Général du Service Départemental et à ses collaborateurs.

Les membres de la commission ont été très sensibles à cette remarquable allocution qui a été chaleureusement applaudie.

M. Pierrisnard, réélu à l'unanimité vice-président, se fait l'interprète de ses camarades pour remercier M. le Préfet de l'aide bienveillante et constante qu'il apporte aux Anciens Combattants et Victimes de guerre et l'assure du dévouement des responsables des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de guerre. Il précise que M. Duvernoy continue à présider les sous-commissions « Secours anciens combattants et victimes de guerre » et « carte du combattant 39-45 » qui bénéficient ainsi de sa longue expérience. Il termine en félicitant M. Agu et ses collaborateurs pour leur sage gestion.

M. le Préfet manifeste alors ses reprets de ne pouvoir suivre les travaux jusqu'à leur terme et passe la présidence à M. Pierrisnard.

M. Agu, secrétaire général du Service Départemental de l'O.N. des A.C. V.G. présente la partie technique de l'ordre du jour.

La séance a été levée à 17 heures.

Pour LOUER

Pour VENDRE

Pour ACHETER

Faites une annonce dans « SISTERON - JOURNAL »

LE DESTIN DRAMATIQUE DE PHILIPPE PETAIN

Le drame de Philippe Pétain domine par son pathétique les vingt dernières années de notre histoire. Chef prestigieux de notre armée, vainqueur de Verdun, Maréchal de France, puis après la défaite de 1940, Chef de l'Etat Français, il fut accusé de haute trahison et condamné à mort.

Son drame continue à passionner les Français. A-t-il trahi ou fut-il victime d'un devoir héroïque ?

Robert Aron, dans une étude complète et objective, montre le vrai visage de Philippe Pétain, du vainqueur de Verdun, du captif de l'île d'Yeu.

LE MONDE ET LA VIE est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 19, avenue d'Iéna, Paris. (joindre 2 NF en timbres).

PATHE MARCONI

La Voix de son Maître

Albert LATIL, SISTERON

EVELYNE

13, Rue de Provence — SISTERON

informe son aimable clientèle de son grand choix de

MANTEAUX, TAILLEURS, ROBES, ENSEMBLES, JUPES

ARTICLES JUNIORS MANTEAUX DE PLUIE

SPECIALITES ROBES DE MARIEES

Ses grandes marques en exclusivité :

CHANZYL - JOPPY - PIERRE BILLET

DESTO - VET-HIR - DENISE FAURE

SPECIALITES POUR JEUNES

Etude de Me Jacques PERRIN notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me PERRIN, notaire à SISTERON, le huit Décembre mil neuf cent soixante et un, enregistré à SISTERON le onze Décembre mil neuf cent soixante et un, folio 71 bordereau 3.261/8 par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits

Monsieur Emile Marie LATIL, négociant, et Madame Eloïse Marie Thérèse BOREL, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Combes,

Ont vendu à la Commune de SISTERON (Basses-Alpes)

Un fonds de commerce de Salle de Fêtes, situé à SISTERON, chemin des Combes, connu sous la dénomination de « L'Alcazar » comprenant éléments incorporels, licence de plein exercice et le mobilier et le matériel servant à l'exploitation, et pour lequel les époux LATIL sont inscrits comme fonds de commerce secondaire au registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 235.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix de Trente Mille Nouveaux Francs, s'appliquant à concurrence de Dix Mille Nouveaux Francs pour les éléments incorporels et de Vingt Mille Nouveaux Francs pour le matériel.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier Janvier mil neuf cent soixante deux.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites par acte extra judiciaire au plus tard, à peine de forclusion, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'étude de Me PERRIN, notaire, domicile élu.

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON